

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE604

présenté par

Mme Clapot, Mme Sylla, Mme Sarles, Mme Thomas, M. Krabal, M. Baichère, Mme Lenne et  
M. Renson

-----

### ARTICLE PREMIER

#### CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Après la deuxième phrase de l'alinéa 2, insérer la phrase suivante :

« Elle met en exergue les inégalités structurelles, notamment celles fondées sur le genre, et impacte de manière disproportionnée les femmes et les filles. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement met en évidence la nécessité de mentionner l'impact disproportionné de la pandémie de Covid-19 sur les femmes et les filles, ainsi que celle d'intégrer la dimension genre dans la réponse et d'associer ces dernières à la prise de décision.